Comment lutter contre les violences verbales et les discours de haine ?

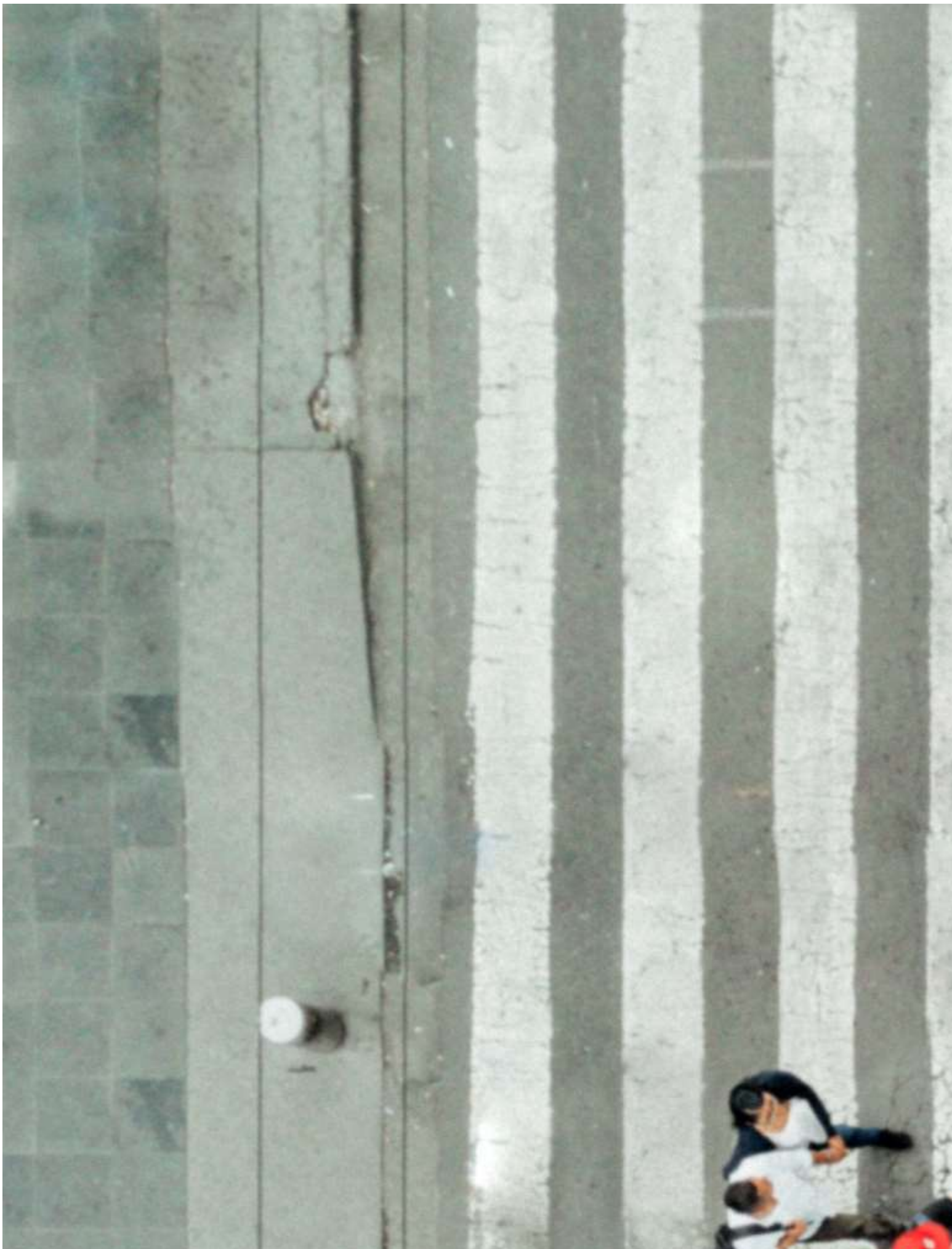

TRAVAUX PUBLIÉE LE 27/09/2024

Saisine liée :
DE LA BANALISATION DE LA VIOLENCE VERBALE AU DISCOURS DE HAINE. DÉCRYPTER, MIEUX AGIR POUR RESTAURER LE LIEN SOCIAL
Formation de travail liée : COMMISSION ÉDUCATION, CULTURE ET COMMUNICATION

Insidieusement, la violence verbale s'est imposée dans nos interactions quotidiennes, jusqu'à se transformer en discours de haine. Quels sont les dangers de cette banalisation et comment la contrer pour restaurer le lien social ?

Un phénomène inquiétant dans l'espace public

La violence verbale fait désormais partie du paysage quotidien : dans les transports, les écoles, au sein des services publics, en ligne, et même à travers les discours politiques et médiatiques. Ce phénomène, qui peut prendre la forme de mots, de vidéos ou d'images, véhicule un message violent "*menaçant une personne ou un groupe de personnes en raison de caractéristiques liées à la "race", la couleur, l'origine familiale, nationale ou ethnique, l'âge, au handicap, la langue, la religion ou aux convictions, au sexe, au genre, l'identité de genre, l'orientation sexuelles et d'autres caractéristiques personnelles ou de statut.*" (Conseil de l'Europe, 2015).

Cette banalisation n'est pas sans conséquence. Comme le souligne la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), elle menace la cohésion sociale et fragilise les bases mêmes d'une société démocratique. Malgré l'existence de lois pour sanctionner ces actes, les mesures répressives n'ont pas encore porté leurs fruits. La violence verbale continue d'exercer un impact négatif à la fois sur les individus et sur le lien social dans son ensemble.

Les répercussions de cette violence verbale font peu l'objet de statistiques, mais elle a toujours un impact néfaste. Sur le plan individuel, elle peut entraîner des traumatismes psychologiques graves, voire des problèmes de santé, comme l'a rappelé l'Organisation mondiale de la santé (OMS). À plus grande échelle, la violence verbale dégrade les conditions de vie et de travail, fragilise les institutions et sape le débat démocratique. Ce dernier point est crucial, car la capacité d'une société à discuter de ses transitions — qu'elles soient économiques, sociales ou écologiques — dépend de la qualité et de la sérénité des débats publics.

Le CESE propose des solutions pour débanaliser la violence verbale

Conscient des dangers liés à la banalisation de la violence verbale, la commission Éducation, culture et communication travaille à l'élaboration d'un projet d'avis intitulé *De la banalisation de la violence verbale au discours de haine. Décrypter, mieux agir pour restaurer le lien social*.

Rapporté par Souâd Belhaddad (Groupe des Associations) et Marie-Claude Picardat (Groupe des Familles), cet avis s'attachera à définir clairement les concepts de « violence verbale » et de « discours de haine », en se basant sur des travaux d'organismes internationaux comme l'UNESCO, l'ONU, l'OMS et le Conseil de l'Europe. Il explorera les causes de ce phénomène, qu'elles soient individuelles, sociales ou institutionnelles, et mettra en lumière les différentes étapes qui transforment la violence verbale en haine. En parallèle, l'avis se penchera sur les outils juridiques existants pour encadrer cette violence et évaluera leur efficacité. Des propositions seront faites pour améliorer la prévention, la médiation et la formation autour de ce sujet.

Le CESE adoptera une approche et défendra une vision fédératrice de notre Nation, sans jamais nier les spécificités existantes : racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie, pauvrophobie....

© - copyright CESE - Novembre 2026